



La justice entre dans la danse

FOOTBALL LEAKS Neuf pays, dont la Belgique, se sont réunis pour passer à l'action

► La lutte contre la criminalité et l'évasion fiscale dans le football professionnel est l'objectif commun.
► Douze millions de documents fournis par Rui Pinto, le lanceur d'alerte des Football Leaks, ont été jugés légalement admissibles.

Si la justice belge n'a pas encore entre les mains une copie des documents qui ont été transmis par Rui Pinto, le lanceur d'alerte des Football Leaks au Parquet national financier (PNF) français, ça ne saurait tarder car « la collaboration entre nos deux pays est excellente », s'est réjoui Eric Bisschop, procureur adjoint au Parquet fédéral belge.

Jeudi matin, ce haut magistrat s'est rendu en train dans les locaux d'Eurojust (La Haye), l'organe européen compétent en matière de coopération judiciaire et de coordination d'enquêtes. De 9 h 30 à 15 h 30 environ, il s'est entretenu avec ses collègues français, britanniques, allemands, suisses, portugais, espagnols et néerlandais (ainsi que d'un neuvième pays qui ne veut pas être identifié) afin de jeter les bases de ce qui devrait devenir une des plus grandes offensives policières et judiciaires menées en Europe dans le monde du football professionnel.

Tout a commencé, a précisé Eric Russo, vice-procureur au

PNF, en décembre 2016, lorsque le réseau européen de journalistes d'investigation EIC, dont fait partie *Le Soir*, « a publié une série d'articles sous le nom de Football Leaks (...) Ces articles mettaient en évidence certaines relations suspectes entre-

tenues par des acteurs du football professionnel » ainsi que « certains comportements susceptibles d'être constitutifs d'infractions pénales ». Suite aux révélations du réseau EIC, et nomment de son membre français, *Mediapart*, une enquête préliminaire fut ainsi ouverte pour des présomptions de blanchiment, escroquerie, recel et participation à une association

de malfaiteurs, notamment. C'est dans ce cadre que, par exemple, des perquisitions ont été menées dans les locaux du Paris Saint-Germain et au domicile de certains de ses joueurs.

« Mais nous n'avions alors pas, enchaîne Jean-Yves Lourgouilloux, procureur adjoint au PNF, les documents qui auraient permis d'étayer ce qui était écrit dans les articles. » La parution de la saison 2 des Football Leaks, fin 2018, la divulgation ensuite par la presse portugaise du nom du lanceur d'alerte et la bonne volonté de ce dernier ont donné un second souffle aux investigations françaises : « Accompagnée par un avocat, cette source, qui ne faisait alors pas l'objet d'un mandat de recherche ni d'un mandat d'arrêt, a été entendue comme témoin à Paris le 20 novembre 2018 et nous a spontanément remis deux supports numé-

riques. » Un troisième lot de documents a suivi quelques semaines plus tard.

Des preuves admissibles

La situation est donc, aujourd'hui, la suivante : arrêté le mois dernier à Budapest et placé sous la surveillance d'un bracelet électronique, Rui Pinto refuse d'être extradé vers le Portugal. Il a d'ores et déjà transmis 12 millions de fichiers informatiques à la justice française, laquelle les partagera avec des services tiers. « L'expertise judiciaire de ces fichiers s'est terminée la semaine

passée. Il semble qu'environ deux millions de documents soient finalement exploitables. Ils n'ont pas encore été analysés, mais nous avons fait des tests avec quelques mots-clés et il est apparu que ces données pourraient être utilisées par les services judiciaires d'autres pays. »

Cette documentation - à laquelle les journalistes membres du réseau EIC avaient donc déjà eu accès - ayant été obtenue de façon légale et loyale par les enquêteurs français, elle devrait avoir valeur de preuve dans la plupart des systèmes juridiques européens. En France et en Belgique, notamment. L'enjeu, pour les magistrats et leurs enquêteurs, est désormais de pouvoir accéder aux autres fichiers informatiques en possession de Rui Pinto, et dont tout ou partie a été saisi par la police hongroise.

En tout état de cause, « ce dossier est très important pour la Belgique. Nous voulons mettre en lumière les problèmes qui se posent dans le milieu du sport », conclut Eric Bisschop. ■

JOËL MATRICHE